



## Rappel : mesures de biosécurité pour réduire les risques d'introduction de l'IAHP dans les fermes laitières (5e édition)

Dernière mise à jour : 28 juin 2024

Il n'y a pas encore de détection de cas d'IAHP dans les fermes laitières canadiennes. Toutefois, le virus a été détecté dans plus de 130 fermes laitières aux États-Unis dans 12 États, dont l'Idaho, le Michigan, le Minnesota et l'Ohio - des États qui partagent la frontière canadienne. Compte tenu de la propagation du virus aux États-Unis, la prévention reste cruciale. Lorsque les fermes canadiennes renforcent leurs mesures de biosécurité, elles contribuent à prévenir l'introduction du virus dans leur ferme et à minimiser les divers risques de transmission.

### *Prévenir l'IAHP dans votre troupeau laitier :*

- Éviter d'amener de nouveaux animaux
- Si vous devez acheter des animaux, faites des tests de dépistage de l'IAHP avant de les introduire dans votre troupeau.
- Faites des tests de dépistage avant et après le déplacement de bovins d'un site à un autre.
- Restreindre l'accès de votre ferme aux visiteurs.

### *Si vous observez des signes cliniques ressemblant à l'IAHP dans votre troupeau :*

- Contacter votre vétérinaire.
- Isoler les animaux malades.

Selon des enquêtes épidémiologiques américaines publiées à la mi-juin, le virus semble se propager dans les fermes laitières de deux manières principales. La première est l'introduction d'une vache infectée dans un troupeau. La seconde est la transmission par les vêtements ou les véhicules utilisés par les personnes qui visitent ou travaillent dans plusieurs fermes.

### Information de l'Agence canadienne d'inspection des aliments

Continuez à consulter la [page Web](#) de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) pour vous tenir au courant des dernières informations sur cette maladie. La page Web fournit également [des conseils utiles](#) pour atténuer les risques par des mesures de biosécurité et de sécurité personnelle pour les producteurs et les vétérinaires.

L'ACIA préconise l'analyse volontaire d'échantillons de lait provenant de vaches en santé pour vous aider à faire des décisions plus sécuritaires au sujet de l'achat ou d'un déplacement d'animaux à un événement. L'ACIA couvre le coût du test de laboratoire et les échantillons doivent être soumis par le vétérinaire du troupeau.

### Salubrité et qualité du lait

La pasteurisation tue les microbes et les virus nocifs tout en conservant les propriétés nutritionnelles du lait. Le lait pasteurisé est propre à la consommation.

### Responsabilités provinciales

Les ministères provinciaux de l'Agriculture et leurs vétérinaires en chef sont responsables du déploiement et de la coordination des mesures à prendre en cas de détection de la maladie dans une ferme laitière dans leur province. Par conséquent, les Producteurs laitiers du Canada (PLC) encouragent les producteurs laitiers à communiquer avec leur association provinciale pour obtenir plus de détails sur les protocoles d'intervention provinciaux à la ferme dans l'éventualité où une ferme serait touchée dans votre province.

## Prévention

Les PLC recommandent de rehausser les mesures de biosécurité dans les fermes laitières canadiennes pour prévenir les risques possibles liés à cette nouvelle maladie. Les recommandations qui suivent sont basées sur les mesures de biosécurité et les recommandations de [proAction<sup>MD</sup>](#) en ce qui concerne la [Prévention des éclosions : gérer l'introduction d'animaux avec vigilance](#) et les recommandations de l'ACIA.

## Recommandations de biosécurité

### Pour limiter les risques de transmission entre les vaches

- Limiter les déplacements d'animaux le plus possible. Garder le troupeau fermé si possible.
- Si vous devez introduire de nouveaux animaux ou réintroduire des animaux dans le troupeau après un événement où des animaux ont été exposés à d'autres animaux :
  - s'approvisionner auprès de troupeaux dont le statut sanitaire est connu;
  - poser des questions; éviter les animaux provenant de zones où l'IAHP est présente;
  - tester les vaches avant de les intégrer ou les réintégrer dans votre troupeau;
  - nettoyer et désinfecter la remorque pour les animaux avant de les déplacer;
  - signaler à SimpliTRACE ou TracéLaitier les entrées et sorties des animaux de votre ferme, idéalement dans les 24 heures pour un retraçage rapide;
  - isoler ces animaux et surveiller l'apparition de symptômes pendant 30 jours, surtout s'il est possible qu'ils aient été en contact avec des animaux provenant des États-Unis ou d'un endroit affecté.
  - mettre à jour ses procédures normalisées (proAction), former le personnel sur ses pratiques de biosécurité renforcées et surveiller tout symptôme de maladie.

### Pour limiter le risque d'introduction ou de propagation du virus sur des personnes ou des objets

- Limiter l'accès à votre étable aux fournisseurs essentiels.
- Posez-leur des questions sur les fermes qu'ils ont visitées récemment et les pratiques de biosécurité qu'ils ont prises.
  - Exiger le nettoyage du matériel qui a été en contact avec des animaux, du lait ou des excréments dans d'autres fermes. S'ils sont allés dans des zones touchées ou dans des fermes américaines, vous pouvez leur interdire d'entrer ou leur fournir des survêtements jetables propres et le moyen de désinfecter le matériel avant d'entrer.
- Tenez un registre de tous les visiteurs au cas où il serait nécessaire de les retracer.
- Pour les fournisseurs essentiels qui doivent entrer dans l'étable ou être en contact avec vos animaux :
  - s'assurer qu'ils portent des survêtements propres, désinfectent ou changent de bottes en entrant dans l'étable car ils pourraient transporter le virus sur les vêtements et chaussures sans le savoir;
  - veiller à ce qu'ils travaillent d'abord avec les jeunes bovins en santé et les bovins malades en dernier;
  - s'assurer qu'ils nettoient et désinfectent les bottes et l'équipement utilisés près des animaux malades afin d'éviter de propager des virus ailleurs.
- Restreindre l'accès aux véhicules non essentiels qui se promènent de ferme en ferme car ils peuvent également être des vecteurs de virus vivants.

### Pour réduire les risques liés à la faune

- Rendre la cour de la ferme aussi peu accueillante que possible pour les oiseaux en enlevant notamment les niochirs près des étables.
- Réduire les risques de contamination de l'eau du bétail par les oiseaux sauvages ou d'autres animaux (mouffettes, rats laveurs) qui peuvent également être porteurs du virus présent chez

la faune sauvage.

- Entreposer les aliments pour les bovins sous un toit ou dans des silos clos pour en limiter l'accès aux oiseaux et autres animaux.
- Enlever rapidement toute nourriture pour animaux qui aurait pu se répandre sur le sol.
- Éviter d'amener à l'intérieur de l'étable un tracteur ou de l'équipement qui est accessible aux oiseaux.

Si vous trouvez des animaux morts ou présentant des signes neurologiques sur votre propriété (oiseaux, rats, laveurs, etc.), ne les manipulez pas et contactez le bureau local du [Réseau canadien pour la santé de la faune \(RCSF\)](#). Contactez votre vétérinaire si les chats présentent des signes inhabituels.

## Signes à surveiller

Si vous détectez les symptômes ou [les signes cliniques](#) suivants dans votre troupeau, contactez immédiatement votre vétérinaire :

- baisse soudaine de la production de lait;
- consistance du lait semblable à celle du colostrum sans signe de mammite;
- résultat négatif ou positif avec trace à l'épreuve californienne de détection de la mammite (CMT);
- diminution de la prise alimentaire;
- baisse de la motilité du rumen;
- signes respiratoires, y compris un écoulement nasal clair;
- parfois de la fièvre.

## Que faire si l'IAHP est soupçonnée ou confirmée dans votre ferme

- Contacter votre vétérinaire.
- Isoler immédiatement les vaches malades afin qu'elles ne partagent pas la même aire d'alimentation ou la même eau que les animaux en santé.
- Traire les vaches malades séparément et en dernier, avant de désinfecter le système.
  - pour votre sécurité personnelle, porter un masque, des lunettes de protection sans ventilation, des gants et un survêtement ou un tablier de protection lorsque vous manipulez un animal malade.
  - traite : portez des gants que vous pouvez désinfecter ou au moins rincer entre la traite de chaque des vaches, surtout celles qui sont malades.
  - éviter de toucher vos yeux, votre nez et votre bouche.
  - enlever et [ensacher les survêtements souillés](#) (portés lors de la manipulation d'animaux malades) afin d'éviter de propager les virus ailleurs (aux animaux en santé, à d'autres espèces, à la voiture, à la maison, etc.). Se doucher dès que possible après.
- Former le personnel de ferme et la famille sur les mesures de protection à prendre.

### Manipulation du lait cru

- Traire les vaches malades séparément en dernier et jeter leur lait. Désinfecter l'équipement de traite afin d'éviter la propagation à d'autres vaches.
- Acheter du lait de remplacement ou pasteuriser le lait de ferme donné aux veaux, aux chats ou à tout autre animal de la ferme (le chauffer à 72°C pendant 15 secondes).